

VIVONS LE GRAND-LEMPES

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#185 - Janvier 2023]



Les Halles

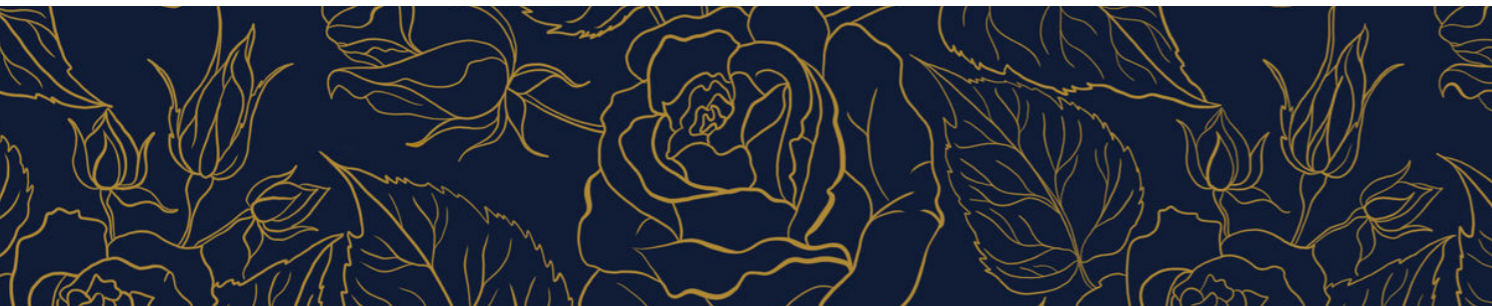


Belle année
2023

Le Beffroi



La Mairie



Le Sommaire



2 | Les vœux de M^{me} le Maire

8 | Les actions municipales

10 | La vie municipale

16 | Dossier social

22 | Ça se passe sur la commune

24 | Vie économique lempsiquoise

25 | Vie scolaire

27 | Vie associative

35 | État civil

36 | Le calendrier des festivités



Vivons Le Grand-Lemps n°7

du mois de janvier 2023

Directeur de publication :

Géraldine BARDIN-RABATEL,
maire du Grand-Lemps

Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.

Coordinatrice Mairie / Associations : Melissa Jegic

Maquette / Mise en page : www.oliviersalvaia.fr

Impression : Imprimerie Ruzzin

Couverture : Candice Blanc-Mathieu - Studio SELENOPHILIA

Distribution : Nath'com

Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL.

Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Samedis impairs : 9h - 12h

Contact

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps

Email : mairie@legrandlemps.fr

Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

Les vœux de M^{me} le Maire

Je voudrais tout d'abord, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, et en votre nom également, remercier un certain nombre d'élus qui nous font l'amitié d'être présents aujourd'hui pour cette traditionnelle cérémonie des vœux :

- Cyrille Madinier, vice-président délégué du département,
- Isabelle Mugnier, conseillère départementale
- Le président de notre intercommunalité, Roger Valtat,
- Les maires des communes environnantes
- Monsieur le maire honoraire de Colombe, Robert Douillet
- Ainsi que de nombreux conseillers municipaux que j'ai pu apercevoir à l'entrée
- Mesdames et messieurs les anciens élus
- Les jeunes élus du conseil municipal des enfants et leurs parents,

Je voudrais excuser M. Didier Rambaud, sénateur et M. Yannick Neuder Député, retenus sur d'autres cérémonies,

Remercier également :

- Nos référents de quartiers présents aujourd'hui
- Madame Demoment directrice générale des services,
- Mesdames et messieurs les agents de la commune,
- Madame Morel, directrice de l'école des Tisserands
- Madame Le Coguiec, directrice de l'école La Farandole
- Madame Fleury, directrice de l'école des tilleuls,
- Le major Lefebvre ainsi que l'adjudant-chef Jonathan Meyer
- Le lieutenant David Bouilly, chef de caserne du Futeau
- Monsieur l'adjudant-chef Pascal Chassignieu, adjoint au chef de caserne
- Monsieur Paul Janin, président de l'amicale des sapeurs pompiers
- Mesdames et messieurs les présidents et membres d'associations
- Mesdames et messieurs les commerçants,
- Mesdames et messieurs les bénévoles du CCAS,
- Coline notre rosière 2022



Mesdames et Messieurs,

Chères lempsiquoises et chers lempsiquois, Chers amis, Merci à tous de votre présence,

Quand j'ai commencé à me mettre devant mon ordinateur pour écrire ce discours, le premier mot qui m'est venu à l'esprit : c'est ENFIN !

Enfin, nous pouvons nous réunir pour célébrer ensemble cette nouvelle année qui commence !

Enfin, nous pouvons de vive voix faire la rétrospective des années écoulées et se projeter dans celle qui arrive.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux, à vos côtés, nous l'avons attendue : depuis presque 3 ans de mandat, c'est en effet la première fois que nous nous retrouvons, que nous nous regroupons, osons le terme, dans la convivialité et la bonne humeur.

Il faut reconnaître que ce début de mandat a été fortement impacté par la crise du Covid, au point que cela se ressent même dans notre vocabulaire !

Et cette crise nous l'avons traversée ensemble, avec les élus, avec les agents et avec les professionnels de santé qui se sont engagés, investis à nos côtés pour être au plus près de vos besoins : grâce à tous, ce sont plus de 330 personnes qui ont été testées, et près de 620 personnes vaccinées.

Nous avons fait en sorte que les lempsiquoises et les lempsiquois trouvent, dans leur commune, l'accès à un service de santé élémentaire et nécessaire.

Et c'est dans ces moments que nous avons pu mesurer l'entraide et la solidarité dont tous, habitants, associations, bénévoles du CCAS, avez fait preuve, à travers différentes actions comme la confection ou la distribution de masques ou encore l'aide entre voisins.

C'est cette même solidarité qui s'est de nouveau mobilisée lors des événements dramatiques de l'Ukraine. Nous avons alors vu VOTRE engagement auprès des familles ukrainiennes arrivées dans notre commune et lors des collectes organisées. Cette solidarité dans notre village, la bienveillance ressentie, c'était vraiment le premier point que je souhaitais mettre en avant : alors bravo à tous pour votre belle fraternité !

Pendant ces 3 années, nous n'avons eu de cesse d'avoir la volonté de développer l'accès aux services publics. Cela s'est retranscrit à travers nos différentes actions comme l'augmentation des horaires d'ouverture de la mairie, l'accueil du délégué du procureur, la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports qui sera effective début février et bien sûr la Maison France services, en partenariat avec la communauté de communes de Bièvre Est et La Poste. Déjà en service à l'intérieur même des locaux de La Poste, ce ne sont pas moins de 8 services publics auxquels vous avez accès : la caf, l'assurance maladie, la retraite, les finances publiques, mais aussi les titres sécurisés, la justice, la mutuelle sociale agricole et pôle emploi. Alors n'hésitez pas à pousser la porte, les agents postaux sont formés pour vous renseigner.

Développer les services publics mais aussi encourager l'installation de nouveaux professionnels c'est la volonté de la municipalité. Et l'offre sur la commune s'est consi-



dérablement étoffée avec l'arrivée de 9 commerces, 6 artisans, 1 médecin (et oui il ne faut oublier que nous avons 1 médecin arrivé au début de l'année 2020 ainsi nous avons la chance d'avoir sur notre commune 3 médecins – alors même si je sais que ce n'est pas facile de trouver un médecin traitant, au Grand-Lemps nous sommes tout de même privilégiés. 2 psychologues et 6 ergothérapeutes se sont également installés.

Je voulais en profiter pour saluer notre partenariat avec Initiative Bièvre Valloire qui a accompagné, aidé et qui accompagne encore bon nombre des nouveaux arrivants.

C'est la preuve que notre village est dynamique, et qu'il attire les entrepreneurs puisque nous avons encore des demandes pour de nouvelles installations qui verront le jour en 2023 et qui viendront compléter l'offre existante.

Nous avons également la volonté de mettre en avant la culture et le patrimoine. Nous avons, à 2 reprises, mis en lumière nos artistes locaux à travers nos expositions « mon voisin est un artiste » mais aussi par la mise à disposition du hall de la mairie pendant 1 mois à tout artiste qui nous le demande. Ainsi chaque mois vous pouvez venir admirer une exposition temporaire différente. C'est bien sûr entièrement gratuit et ouvert à tous, aux horaires d'ouverture de la mairie. C'est Michel Faussard, qui a inauguré ce dispositif, suivi par Flore Verhoeven, Pascale Jourdan, Manon Douillet, Silvio Dos Santos et Joseph Faure. Des artistes lempsiquois qui seront bientôt suivis par des artistes de l'intercommunalité.

Concernant le patrimoine, outre la protection de notre drapeau qui date de 1870 et la cérémonie autour d'Ap-

polinaire Emery, nous avons voulu protéger la mémoire de nos anciens. Nous avons la chance sur notre commune d'avoir déjà célébrée 2 centennaires : Madame Gioani et M^{me} Perrin-Bayard résidente de l'EHPAD. Et ils sont nombreux nos anciens qui peuvent nous raconter leur histoire, nous raconter leur Grand-Lemps. Nous avons donc décidé de compiler dans un livre tous leurs souvenirs. Toutes ces histoires nous permettront de comprendre notre village, de prendre conscience de son évolution, de se souvenir pour certains de découvrir pour d'autres. Dans tous les cas, nous aurons quelque chose à apprendre.

Soren Kierkegaard, un écrivain danois a dit :

« La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir, mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant vers le passé ».

C'est un bel hommage rendu au passé, rendu à nos anciens qui se retrouvera dans ce livre. Nous leur remettons et vous pourrez venir le découvrir lors d'une matinée dédiée.

Vous le voyez, les seniors ont toute notre attention et regarder vers l'avenir c'est anticiper leurs besoins de demain. C'est comprendre de quel habitat ils auront besoin, c'est prévoir quels services ils souhaiteront avoir à proximité de leur lieu de résidence, c'est aussi analyser les besoins spécifiques de notre territoire. Ce sont toutes ces questions, que le groupe de travail « bien vieillir sur ma commune » se pose et tente d'y répondre grâce à l'aide des services du département et de l'association Tasda. Les résultats de ce travail se concrétiseront dans

un recueil de préconisations qui nous aidera à orienter notre stratégie en terme d'habitat inclusif.

Ces habitats nous les souhaiterions à proximité du nouvel EHPAD, à l'intérieur de la zone d'extension du centre bourg qui vous a été présenté lors des 2 ateliers participatifs de juin et novembre organisés par le cabinet AKTIS, notre prestataire, pour cette étude pré opérationnelle. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation et je vous en remercie. Grâce à votre participation, un scénario préférentiel a émergé. Il tient compte de vos remarques, de vos souhaits pour notre ville de demain. Parce que celle-ci ne pourra se faire sans vous, ces consultations étaient donc pour nous primordiales !!

C'est un projet d'envergure qui nous attend : l'OAP centre bourg c'est une extension de plus de 7 hectares qui va doubler la surface de l'actuel centre bourg. Ce sont plus de 230 logements qui sont fléchés. Il nous appartient donc de planifier ce développement résidentiel sur les 10 prochaines années, afin qu'il soit maîtrisé et donc bien assimilé. Un rendu sera fait du scénario retenu et les différentes modifications du plan local d'urbanisme intercommunal pourront être envisagées en conséquence. Cette OAP prend bien sûr en compte la construction du nouvel EHPAD. Leur cabinet d'architecture est en lien avec AKTIS et nous avançons de concert afin d'intégrer au mieux l'établissement dans le projet et plus globalement dans la vie du village. Un comité de pilotage a été créé par la direction de l'hôpital de Rives qui pourra donner son avis sur les caractéristiques de la construction future. Il intègre des professionnels de santé, des représentants des familles et 1 représentant de la mairie. Dès l'avancement du projet vous en serez informés.

Cette rétrospective ne serait pas complète si je ne parlais pas des nombreux travaux qui ont eu lieu sur la commune et qui ont contribué au bien vivre des habitants. Je pense notamment à l'installation de la nouvelle aire de jeux à proximité du city stade qui fait non seulement la joie des petits et des grands mais des boulistes également. Je pense aussi au jeu du jardin de ville qui a été changé et aux nombreux bancs et tables de pique-nique qui ont fleuri un peu partout sur la commune. Le stade de foot et les tennis ont également fait l'objet d'une rénovation complète. Sans oublier bien sûr le parking en face de l'école qui est en fonction avec sa liaison piétonne et cycliste en direction du centre bourg.

Le parvis de l'école et du carrefour Pierre Bonnard seront terminés en avril. Dans la rue des écoles, la piste cyclable est également en fonction et vous pouvez l'utiliser pour rejoindre le centre rapidement.

En bref, les travaux n'ont pas manqué et ils occupent chaque année une place importante dans le budget.

Cette année, le budget devra prendre en compte la problématique, à laquelle tout le monde doit faire face, celle de la crise énergétique. C'est une crise sans précédent, une augmentation des charges d'électricité et du gaz, et plus généralement de tous les fluides qui frappe notre collectivité de plein fouet !



L'incertitude financière dans laquelle nous sommes nous oblige à envisager l'avenir avec prudence. Il ne faudra pas faire des économies, puisque c'est déjà notre politique, mais bien réduire nos dépenses afin de maintenir notre épargne nette et ainsi continuer à investir.

Notre investissement le plus conséquent à venir sera la rénovation de l'ancien gymnase ou la construction d'un nouveau. Une étude sera lancée cette année qui devra également analyser le redéploiement des équipements publics. Encore une fois, et comme pour l'OAP, il ne s'agit pas d'envisager uniquement le projet que nous avons mais de dézoomer et d'avoir une vision globale des équipements de la commune. Nous avons différents locaux, sous-employés et répartis un peu partout dans la commune, comme la salle intergénérationnelle, l'espace Claude Terrasse ou bien le local de la trésorerie.

Cette étude commencera par une consultation des associations, principales utilisatrices mais aussi une consultation publique, car encore une fois, rien ne se fera sans votre avis, vos idées, vos remarques.

Alors que serait notre ville sans ses associations ? Je voudrais ici saluer le travail remarquable qu'elles font. Elles sont nombreuses et elles nous offrent un panel de choix important, elles donnent de l'âme et du dynamisme au Grand-Lemps et remplissent un rôle de lien social essentiel. Je les remercie, ainsi que tous leurs bénévoles, pour leur engagement sans faille auprès de leurs adhérents, pour leur rôle d'animation et aussi pour l'entente inter-associations qui existe et qui est bien réelle sur la commune.

Je voudrais également faire un aparté sur les jeux olympique 2024 :

En effet, dès la phase de candidature, Paris 2024 l'a annoncé : ces Jeux seront ceux de la France entière. Avec la création du label Terre de Jeux 2024 cette promesse est une réalité. Ce dispositif unique dans l'histoire des Jeux valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive,

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;

- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Depuis l'ouverture des candidatures en juin 2019, plus de 2800 collectivités et structures du mouvement sportif (régions, départements, intercommunalités, villes, fédérations sportives, ambassades) ont été labellisées dans tout l'hexagone, démontrant leur volonté de mettre plus de sport dans la vie des Français.

Et j'ai le grand plaisir de vous annoncer que LE GRAND-LEMPS est labellisé TERRE DE JEUX 2024.

Ce qui signifie que durant l'année 2023 et 2024 nous aurons à cœur de proposer des activités sportives et plus généralement nous mettrons en avant toutes les initiatives qui contribueront à mettre plus de sport dans la vie des habitants.

Alors lempsiques et lempsiques : à vos baskets !!!

Mes vœux ne seraient pas complets sans un petit mot sur la communauté de communes de Bièvre Est. Cela ne se voit pas toujours mais la CCBE réalise régulièrement des travaux sur le réseau d'eau de la commune, elle vous permet également d'avoir accès à des permanences d'information sur les aides pour la rénovation énergétique de votre logement, elle gère les accueils de loisirs et plus généralement toute la politique liée à la petite enfance. Elle a la compétence également des ordures ménagères ou encore des zones d'activité. En bref, la communauté de communes est présente dans tout notre quotidien, je remercie encore Roger Valtat pour sa présence à mes côtés.

Je finirai par un point important de notre programme qui me tenait à cœur : le conseil municipal des enfants.

Je citerai Victor Hugo :

« L'enfant doit être notre souci. Et savez-vous pourquoi ? Savez-vous son vrai nom ? L'enfant s'appelle l'avenir. »

Le conseil municipal des enfants c'est une démarche de démocratie participative, afin de contribuer à la formation des citoyens de demain, acteurs de la vie de la cité dans le respect de la neutralité politique. Quoi de plus pertinent que d'inclure les plus jeunes, bien avant le premier vote, au cœur de la République pour leur transmettre le goût de la démocratie ?

Le conseil municipal des enfants est une instance qui donne la possibilité aux enfants de classe de CM1 de s'impliquer dans la vie de leur commune. Les jeunes conseillers sont élus pour un mandat de 2 ans. Il permet aux jeunes conseillers de connaître une première expérience de la démocratie et de découvrir le fonctionnement d'une mairie, notamment en assistant aux grands événements qui rythment la vie municipale : commémorations patriotiques, inaugurations et pourquoi pas les mariages !

L'objectif est de leur faire découvrir également les instances supra communales comme l'intercommunalité, le département et enfin la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les enfants ont présenté un projet sur une affiche officielle identique pour tous. Les deux écoles, les Tisserands et les Tilleuls, ont travaillé sur le projet et le 15 décembre des élections ont été organisées au sein de la salle du conseil municipal. Tout a été organisé comme de vraies élections avec carte d'électeur, isolements et signature du registre.

Je remercie les élus qui ont participé ainsi que M^{me} Mougénot qui nous a apporté son aide.

Les projets seront donc étudiés en CME et planifiés s'ils sont réalisables bien sûr !

Ils sont 8 élus et comme le hasard fait bien les choses, il y a 4 filles et 4 garçons !

Une belle parité républicaine !

Je suis ravie de vous accueillir au sein de ce conseil municipal des enfants. Cette nouvelle instance de démocratie participative viendra en complément des référents de quartiers installés en 2021. J'ai hâte de vous faire découvrir nos institutions, hâte de travailler avec vous sur vos projets.

Avant de se mettre au travail, comme dans tous conseil municipal il faut être investi : alors afin de leur remettre leur écharpe et leur carte d'élu je vous demande de leur faire une ovation.

Vous le savez, seul, on ne peut rien !

Si dans mon discours, je dis « nous » ou bien « on » c'est bien parce qu'avec moi il y a toute une équipe, et comme c'est la première cérémonie des vœux en présentiel, je trouve qu'il est important de vous présenter l'équipe et leurs délégations :

Je les remercie pour leur engagement, leur travail et pour toutes ces belles réalisations mises en œuvre depuis 3 ans.

Je remercie tous mes collègues du conseil municipal, adjoints, conseillers délégués conseillers municipaux et jeunes conseillers, de partager à mes côtés ces moments avec vous.

Je remercie également chaque agent de la collectivité pour son engagement de tous les jours, au service de la population.

Enfin je vous remercie chaleureusement toutes et tous pour votre présence et votre attention.

Pour finir, je vous souhaite une belle année 2023, remplie de bonheur, de joie et de vivre entouré des personnes qui vous sont chères.

Je vous souhaite également la santé, pour vous permettre de réaliser tous vos vœux.

Et je vous souhaite, à l'ensemble du conseil, une belle énergie positive pour mener à bien tous nos projets !

Bonne année à tous !

Élections du Conseil Municipal des Enfants



Roger Bayot



Proclamation des résultats de l'élection le 15 décembre



Le jeudi 15 décembre les enfants des écoles des Tisserands et les enfants de l'école des Tilleuls ont désigné leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME).

En tout 169 enfants ont voté au sein de la salle du Conseil Municipal, transformée en bureau de vote. Les enfants du CME sont élus pour un mandat de 2 ans.

Huit enfants ont été élus par les « apprentis électeurs » des deux écoles publique et privée.

La remise des écharpes tricolores aux jeunes élus s'est faite le **8 janvier 2023** au Foyer Municipal à l'occasion des vœux du Maire.

LISTE DES ENFANTS ÉLUS :

- Maxime CHATEL,

- Flore DALLERY,

- Rémi FERRAND,

- Livia FLORES,

- Marion LIAMAS,

- Imad MAKHLOUFI,

- Léo SALLY,

- Jeanne REIGNIER.

Les parents des enfants élus seront informés des réunions par courrier.

Merci aux bénévoles, services techniques municipaux et élus qui ont organisé le vote.

Bienvenue à nos jeunes citoyens d'honneur.



Remise des écharpes aux élus lors des vœux le 8 janvier

Les actions municipales

Atelier public

Vous étiez nombreux à participer à ce deuxième atelier public le 15 novembre 2022.

Fort des propositions relevées lors de la consultation de juin 2022, l'atelier Alt'urbaine a présenté 3 scénarios :

- Un quartier complètement apaisé
- Un quartier semi-apaissé
- Un quartier marqué par un axe structurant

Pour chaque scénario les voies de desserte, les typologies et les hauteurs, les accès et les stationnements, ainsi que les densités ont été précisés. Les typologies bâties les plus denses sont situées à proximité du centre-bourg, tandis que les constructions plus basses sont réparties le long de la frange agricole et des voiries périphériques, afin d'assurer une insertion cohérente dans le tissu existant. Concernant la préservation d'espaces végétalisés, le jardin de ville est conforté dans tous les scénarios et le secteur arboré situé à l'ouest du futur EHPAD est également préservé.

L'atelier s'est déroulé en 3 parties. La séance s'est ouverte sur la déambulation des participants autour de 3 panneaux d'exposition présentant en détail les propositions de scénarios. Les participants avaient entre leurs mains :

- des gommettes vertes à coller sur les éléments du projet avec lesquels ils sont d'accord ;
- des gommettes rouges à coller sur les éléments du projet avec lesquels ils sont en désaccord ;
- des gommettes jaunes à coller sur les éléments du projet pour lesquels ils ont besoin de précision.

La deuxième partie de l'atelier s'est déroulée en format plénière. Les panneaux ont été présentés aux participants. Les échanges se sont ensuite ouverts autour des sujets pointés en rouge. Enfin, les participants ont travaillé en sous-groupes à l'évaluation



des scénarios et à la formulation de commentaires pour faire évoluer les propositions. Ainsi, ils ont relevé les points forts et faibles de chacun des scénarios, puis ont proposé des pistes d'améliorations.

Le cabinet AKTIS fera une synthèse de cette concertation et proposera un scénario préférentiel qui sera présenté en conseil municipal afin que les élus se positionnent sur un projet définitif.



Un parking de centre bourg et un aménagement pour la sécurisation des abords des écoles, d'une voie piétonne et d'une zone cyclable



La création de ce parking de centre bourg répond à plusieurs objectifs :

- **La création d'un espace sécurisé** pour la dépose des enfants des écoles
- **La réalisation d'un espace piéton**, aux abords des écoles, paysager.
- **Un réaménagement complet de la rue des écoles** avec : la réfection de la chaussée, réaménagement du carrefour avec la rue Pierre Bonnard, la création d'une piste cyclable et la matérialisation des espaces piétons.
- **Un accès piéton** au centre bourg et aux commerces.

Depuis la fin des travaux de réhabilitation des écoles, l'achat du tènement situé en face des deux établissements scolaires de la commune a été âprement négocié. Après validation des marchés publics et le vote en Conseil Municipal, les travaux de réalisation de cet aménagement ont débuté le 15 septembre et une première tranche a été terminée mi-décembre.

L'entreprise Alp'Etudes retenue pour faire une étude complète, a assuré le suivi du chantier et le respect du planning.

La sécurisation de la rue des écoles, (classée route départementale n° D73B), est un enjeu majeur pour la commune tant le trafic sur cet axe reste dense. Sans cet équipement, l'étroitesse et la longueur de la voirie ne permettraient pas aux parents de déposer leurs enfants dans des conditions de sécurité optimales. Le flux de véhicules généré aux moments des horaires scolaires, bloque une partie du trafic routier du centre bourg.

Cette nouvelle voirie permettra, également, de relier les arrêts de cars du Département pour les lycéens et les étudiants et sécurisera leurs parcours.



La création d'un parvis sécurisé et matérialisé, le réaménagement complet de la rue des écoles et du carrefour avec la rue Pierre Bonnard sont donc apparus comme une nécessité.

Les élus ont retenu en prestation supplémentaire, la réfection du plateau surélevé du carrefour avec la rue Pierre Bonnard.

En effet, chaque jour les enfants des deux écoles font le trajet école/espace Pierre Bonnard à l'heure du déjeuner. Deux services de restauration scolaire sont organisés chaque jour dans cet équipement spécialement dédié .

Les enfants sont dans l'obligation de traverser la rue des écoles et également le carrefour de la rue Pierre Bonnard, pour accéder à leur lieu de restauration.

La dernière partie du chantier sera achevée en deux temps :

- **En février, pendant les vacances d'hiver**, les canalisations des eaux usées seront refaites sur le carrefour entre la rue Pierre Bonnard et la rue des écoles par la communauté de communes Bièvre Est.. Une partie de l'enrobé sera entièrement refaite.
- **En avril**, la signalisation au sol (passages piétons, fléchages, etc...) sera refaite en résine granuleuse.

Ces derniers aménagements viendront finaliser ce chantier de sécurisation des abords de l'école

L'inauguration est prévue pour le mois de mai 2023.

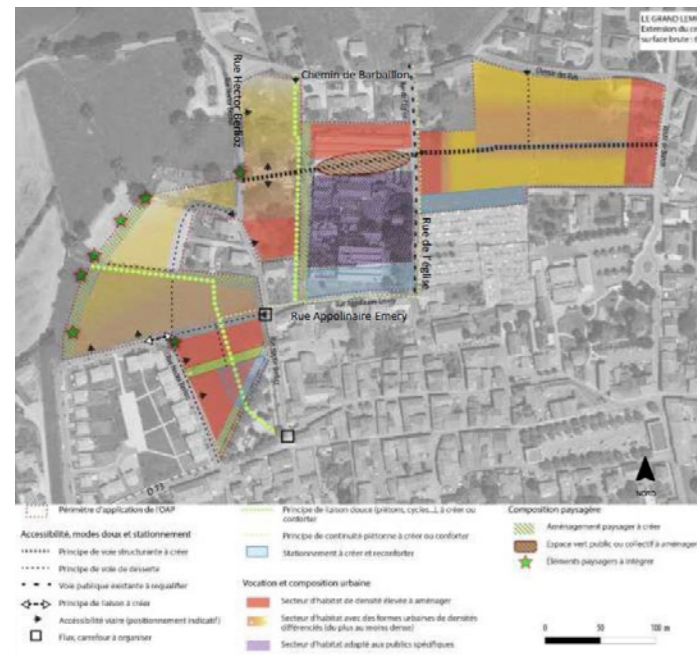
La vie municipale

Les séances du conseil municipal

L'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal est disponible sur le site internet de la mairie (<https://www.legrandlemps.fr/>).

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2022 :

Instauration d'un périmètre de prise en considération de projet urbain du secteur OAP n° 4 – Centre Bourg



La commune a débuté en mars 2021 avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) une réflexion globale sur le futur développement urbain. Ce pré-diagnostic a permis de rédiger un cahier des charges pour une étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère portant sur le centre bourg de la commune. Début mai 2022, l'étude a été engagée par Aktis accompagné d'un groupement de bureaux d'études. La commune veut accompagner la requalification de ses espaces publics ainsi que l'intensification et le renouvellement urbain inévitable car inscrits dans le SCOT, dans une échéance à court, moyen et long terme. La municipalité souhaite que la transition énergétique et écologique dans laquelle elle engage la commune soit confortée par une urbanisation raisonnée, qui soit acceptée par le plus grand nombre car bien intégrée dans le tissu existant, agréable à vivre pour les résidents, les riverains et les usagers et architecturalement valorisante pour l'environnement.

Pour réfléchir sereinement au devenir de ce vaste secteur il apparaît nécessaire de créer un Périmètre de Prise en Considération de Projet (PPCP) qui permette de prendre en compte ces études urbaines qui ont été initiées et accompagneront cette évolution.

L'instauration d'un périmètre de prise en considération du projet permet de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisations d'urbanisme ; permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations préalables « lorsque des travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement dès lors que le projet d'aménagement a été pris en considération par la commune et que les terrains concernés par ce projet ont été délimités.

La démarche engagée sur le secteur centre bourg est donc de maîtriser, autant que faire se peut, l'urbanisation à venir. Il est donc proposé de mettre en œuvre un P.P.C.P. au titre de l'article L 424-1-3 du Code de l'urbanisme pour permettre au Maire de la commune de surseoir à statuer sur toute demande de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation du projet urbain du secteur conformément aux objectifs précités et des principes d'aménagement qui découleront de l'étude en cours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, instaure un périmètre de prise en considération selon la délimitation du plan de l'OAP annexé à la présente délibération, en application de l'article L 424-1 du code de l'urbanisme et décide que la procédure de sursis à statuer pourra être appliquée à toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installation à l'intérieur du dit périmètre qui serait de nature à compromettre ou rendre onéreuse la réalisation de l'opération d'aménagement.

Attribution des subventions aux associations

Chaque année les associations sportives, culturelles et sociales sollicitent l'aide de la commune sous la forme de mise à disposition d'équipement, de matériel, d'assistance logistique mais également d'aides au financement de leurs activités et des prestations qu'elles offrent aux usagers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, attribue les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessous :

Associations non sportives	Montant 2022
MDTF	900.00 €
FNACA	150.00 €
Comité de jumelage	500.00 €
Les amis de la Fée Verte	500.00 €
L'amicale des Pompiers	500.00 €
AEP les Tilleuls	400.00 €
Sou des Ecoles Publiques	1 000.00 €

Lempsichœur	600.00 €
Coco & Co	600.00 €
APEL les Tilleuls	440.00 €
Dynamique Commerciale Lempsiquoise	800.00 €
Initiatives pour demain	600.00 €
Hang'Art	150.00 €
Peyotl	3 500.00 €
Dans les Pas de Terrasse	3 500.00 €
Sous total	14 140.00 €

Associations sportives	Montant 2022
Air les Lynx	2 500.00 €
Cyclo loisir de la Bièvre	300.00 €
Virjules Tempo	150.00 €
Terres Froides Basket	2 900.00 €
LCA Foot 38	1 850.00 €
Hand Bièvre Terres Froides	2 300.00 €
Volley	400.00 €
Tennis de table	700.00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	700.00 €
Avenir bouliste	60.00 €
Tennis club	900.00 €
Association Sportive Collège	330.00 €
FCVL	150.00 €
Sous total	13 240.00 €
Total	27 380.00 €

Plan de financement de l'éclairage public pour le parking rue des écoles

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante à TE38.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte du projet de travaux ainsi que du plan de financement de l'opération, à savoir :
 - Prix de revient prévisionnel : 38 830 €
 - Financements externes : 14 330 €
 - Participation prévisionnelle : 24 500 €
 - Participation aux frais TE38 s'élève à : 1 388 €
- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération : et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de : 23 112 €

Demande de subvention pour la sécurisation de la traversée de la départementale par l'aménagement de la rue des écoles

La ville du Grand-Lemps envisage les travaux suivants :

- Création d'un parvis afin de sécuriser la traversée de la départementale RD 73B
 - Réaménagement et sécurisation de la rue des écoles
- Le budget prévisionnel pour la réalisation des travaux

s'élève à 132 383.30 € HT, pour la création d'un parvis afin de sécuriser la traversée de la R 73B et la sécurisation du carrefour entre la Rue des Ecoles et le rue Pierre Bonnard.

Considérant dans ce cadre que ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide de 30% au titre de la dotation territoriale.

Considérant la nécessité pour mener ce projet à bien de solliciter toutes les aides financières possibles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère et autorise Madame le Maire à solliciter toutes les aides financières possibles.

Adoption de la convention « offre de service aux particuliers » avec la DGFIP

En introduction, Madame le Maire précise que la Trésorerie Publique est fermée depuis le 1er septembre et que dans l'attente de l'ouverture de l'Espace Service à la Poste, il est nécessaire de signer une convention avec la DGFIP pour donner notre accord à la disposition d'un agent de la commune pour prendre des rendez-vous pour la population qui ne pourra pas aller à Bourgoin-Jallieu.

Pour l'agent d'accueil, il s'agira uniquement de prendre des rendez-vous téléphoniques ou en visioconférence. Le matériel nécessaire sera également mis à disposition.

Considérant que dans ce cadre, et dans l'attente de la mise en place d'un espace France services la commune de Le Grand-Lemps et la DDFIP de l'Isère ont souhaité collaborer en proposant une offre de services innovante et personnalisée aux usagers depuis la mairie :

- pour la Commune, il s'agit de proposer à ses administrés un dispositif facilitant l'accomplissement de leurs démarches avec la DDFIP de l'Isère ;
- pour la DDFIP de l'Isère, il s'agit de rendre un service personnalisé sur rendez-vous avec un agent des finances publiques selon le canal le plus approprié (téléphonique – visio-conférence ou physique dans les locaux de la mairie de Le Grand-Lemps).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la convention avec la DGFIP définissant les conditions d'organisation de l'offre de service aux particuliers, dans l'attente de l'ouverture de l'espace France Service à la poste de LE GRAND-LEMPS et accepte que la Mairie mette à disposition le matériel nécessaire à l'organisation de l'offre de service aux particuliers ainsi que sa maintenance.

Convention avec l'agence nationale des titres sécurisés relative à l'adhésion de la commune aux modalités d'obtention d'attribution et d'usage des cartes d'authentification et de signature fournies par l'ants

Madame le Maire explique que cette convention permet de délivrer des cartes d'authentification indispensables



aux agents qui auront la mission de délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports. La demande d'autorisation de délivrance des cartes d'identité et passeport avait été faite auprès de Monsieur le Préfet en décembre 2021 et argumentée d'une part sur la base du besoin d'un tel service pour une commune chef-lieu de canton et d'autre part en raison de l'absence d'un tel service sur le territoire de la CCBE. La commune a reçu un avis favorable en septembre.

Pour la collectivité l'impact financier sur la masse salariale sera en 2023 de : 12 000 €, environ. Les coûts supplémentaires sont pondérés par la compensation versée par l'Etat pour la délivrance des CNI et passeport.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la présente convention suivant les modalités détaillées ci-dessus

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2022 :

Convention de mise à disposition d'un local pour les Restos du Cœur – Foyer Municipal, place du Château

Considérant que les locaux sont mis à disposition de l'association pour :

- assurer la distribution de nourriture et l'accueil des personnes dans le besoin.

Considérant que cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, consent cette convention de mise à disposition à titre gracieux.

Création de deux emplois permanents

Considérant qu'il est nécessaire de créer deux emplois permanents en raison des missions suivantes :

- Un poste d'adjoint administratif à temps non complet pour assurer l'accueil physique et téléphonique

de la mairie, l'enregistrement du courrier et la gestion de la location des salles,

- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe pour assurer la gestion des demandes de cartes nationales d'identité et des passeports, ainsi que la gestion des relations avec les associations : plannings, locations de matériel, etc...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1 janvier 2023, ces deux emplois permanents.

Dossier de candidature Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Madame le Maire précise que cette convention va permettre à la commune de capter une bourse afin d'aider à la réalisation d'un questionnaire à l'attention de personnes âgées et d'en faire une synthèse afin de connaître leurs souhaits en matière de loisirs, d'habitats, de santé, etc....

Dans ce cadre, en lien avec l'association agréée TAS-DA un atelier sera organisé afin de réaliser une synthèse. Le groupe de réflexion « Bien vieillir » existant servira de comité de pilotage exigé par le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors.

Considérant que la commune souhaite organiser et déployer une dynamique transversale et participative en faveur du vieillissement actif et en bonne santé afin d'anticiper les enjeux du vieillissement de sa population.

Considérant que l'objection de ce fonds d'appui est de soutenir l'émergence d'actions territoriales en faveur du vieillissement actif et en bonne santé.

Considérant que le fonds d'appui pour des territoires innovants seniors vise à permettre le déploiement d'actions territoriales :

- prospectives de prise en compte des impacts des dynamiques démographiques,
- opportunistes de valorisation de la contribution des aînés à la revitalisation de centres villes et de quartiers, mais aussi plus largement à leur contribution à la société, quand leurs apports potentiels sont trop souvent minorés,
- préventives par l'adaptation du cadre de vie de proximité (les mobilités, l'aménagement urbain, la participation citoyenne, l'adaptation de la programmation culturelle, sportive, etc.) dans l'objectif de permettre le maintien de l'activité et de la citoyenneté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer un dossier de candidature afin de bénéficier d'une bourse permettant le déploiement d'actions territoriales en faveur du vieillissement

Portraits d'agents administratifs

RAPHAËLE BERNIS

Pour les anciens lempsiquois, le visage de Raphaële n'est pas inconnu puisqu'elle est entrée en 2003 au service urbanisme de la commune. Puis, dans le cadre du transfert de compétence, elle a participé de 2017 à 2022 à la mise en place du service eau et assainissement de la CCBE.

Depuis le début du mois de janvier, elle est de retour à la mairie et c'est avec grand plaisir qu'elle retrouve les locaux, une nouvelle équipe d'agents et d'élus.

Référente pour les associations et très prochainement agent de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, c'est bien le contact avec la population et une proposition de missions variées qui ont incité Raphaële BER-



NIS à venir ou revenir compléter notre équipe.

Petit secret, Raphaële, lempsiquoise, confie sa joie de retrouver l'animation du centre bourg.

ADELINE MOREAU

Toute nouvelle recrue, Adeline accueille toutes les personnes qui franchissent le seuil de la mairie. C'est son sourire, sa bonne humeur et son savoir-faire qui vous guideront dans vos demandes et vos démarches (parfois tortueuses dans notre administration).

C'est auprès d'elle que vous pourrez venir louer une salle pour toutes les occasions festives qui ponctuent joyeusement nos vies.

Maman de 3 jeunes bambins, Adeline est venue nous rejoindre depuis le mois de novembre.

Cette lempsiquoise a plusieurs activités auprès d'associations municipales, vous la croiserez donc à de nombreuses occasions tout au long de l'année.

POUR RESTER CONNECTÉ, ÉLAGUEZ !

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves ... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir ... et la crise sanitaire a démontré le caractère vital des réseaux de télécommunication.

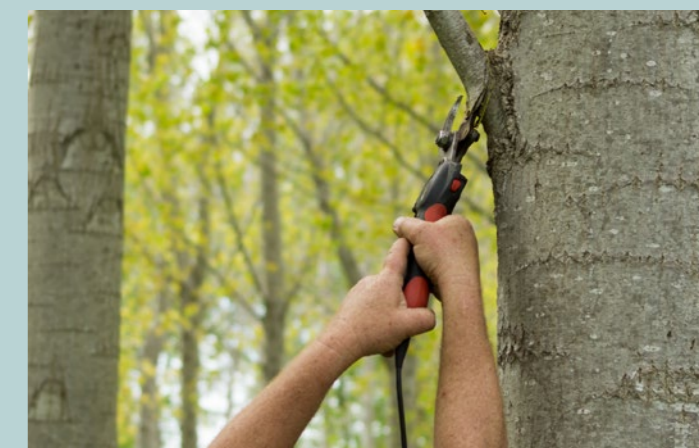
Or saviez-vous que la pérennité des réseaux est en partie conditionnée par l'entretien régulier de la végétation présente à leurs abords ?

En effet, l'absence d'entretien des arbres et autres végétaux fragilise les infrastructures et renforce le risque de chutes de poteaux ou de coupures de câbles notamment lors d'épisodes climatiques sévères (tempêtes, chutes de neige, vents violents) qui provoqueront l'interruption des services de télécommunications.

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien, à titre préventif, de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Outre la prévention de l'endommagement des équipements des réseaux, les vertus d'un élagage régulier sont nombreuses : il favorise une bonne santé des arbres, il préserve leur qualité et leur beauté, il limite le ramassage des feuilles et prévient la chute des branches.

Alors pour rester branché, élaguez.



Sobriété énergétique



Note à l'attention des :

- Utilisateurs des bâtiments municipaux
- Associations
- Directrices des Ecoles
- Agents municipaux
- Habitants de la commune

Mesdames, Messieurs,

La lutte contre la crise de l'énergie est un combat qui concerne chacun.

La commune gère plusieurs bâtiments dont certains sont anciens et méritent toute notre attention en matière de gestion des fluides.

Des réflexes de bon usage du chauffage et de l'éclairage vont être nécessaires pour réduire nos factures :

Pour le chauffage au quotidien :

- réduire la température
 - à 19 degrés pour les pièces occupées
 - à 16 degrés hors occupation
 - à 12 degrés si les lieux sont inoccupés plus de 2 jours.
- Fermer les portes et les fenêtres pour éviter la déperdition de chaleur.
- Diminuer la température de l'eau des chauffe-eaux de 65° à 56° quand c'est possible.
- Interdire l'utilisation de convecteurs d'appoint.

Pour le chauffage à court terme :

- Améliorer la gestion technique des bâtiments : installation de capteurs, de thermostats ...
- Anticiper la programmation des réunions et manifestations afin de régler les thermostats et/ou régulation.

Pour l'éclairage au quotidien :

- Réduire les éclairages .
- Éteindre le matériel informatique tous les soirs.
- Éteindre l'éclairage à l'intérieur des bâtiments lors des périodes de fermeture.
- Éteindre l'éclairage si les lieux ne sont plus occupés .
- Vérifier et/ou adapter le réglage de tous les systèmes de détection de présence, quand ils existent.

Pour l'éclairage à court terme :

- Améliorer l'efficacité de l'éclairage en déployant des LED ou des éclairages basse tension.
- Gérer un schéma d'éclairage public (à mettre en place) en lien avec TE38.

Pour les carburants :

- Privilégier la visio conférence pour limiter les déplacements.
- Privilégier le co-voiturage quand c'est possible.
- Privilégier les modes doux.

Dans ce contexte d'économie, j'ai sollicité les agents des services techniques, les entreprises, sous contrat de maintenance, ainsi que Territoire Energies 38 pour faire rapidement des propositions techniques afin d'améliorer nos consommations de fluides.

Je compte sur vous pour respecter ces petits gestes quotidiens qui amélioreront l'avenir de tous.

Encore merci à tous, cordialement.

Le Maire,
Géraldine BARDIN-RABATEL

Recensement de la population

PRINCIPE :

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Le report de l'enquête annuelle de recensement de 2021 acté par un article de loi relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire modifie temporairement ce principe : à partir de cette date, l'enquête de recensement des communes de moins de 10 000 habitants est décalée d'un an, ce qui conduit à un écart-inter-censitaire de six ans. Un retour à un cycle de 5 ans sera effectif à partir de l'enquête de 2027.

Populations légales au 1^{er} janvier 2020 en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023 de la commune du Grand Lemps.

Population municipale	3084
Population comptée à part	53
Population totale	3137

La population lempsiquoise reste stable par rapport au dernier recensement de 2016.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans des établissements péni-

tentiaires de la commune, les personnes sans-abris recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - Services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - Communautés religieuses ;
 - Casernes ou établissements militaires
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

NOV'ELECTRIC SARL

NOTRE ACTIVITÉ :

- ▶ Dépannage électroménager et électrique
- ▶ Recherche d'économie
- ▶ Pose et Fourniture de portail aluminium horizontal
- ▶ Installation d'automatisme de portail et de garage
- ▶ Rénovation électrique, pose de ventilation mécanique contrôlée
- ▶ Installation de visiophone
- ▶ Maintenance bâtiment industriel
- ▶ Conseil de vente en éclairage LED

Bernard CHATAIN - Tél. : 06 31 67 65 99 - Mail : nov.electric@free.fr - Siret : 51519178100019

DOSSIER SOCIAL

Forum des seniors



Lydie Monnet

Le 25 novembre a eu lieu notre premier forum des seniors au foyer municipal.

Le thème en était « Bien vieillir chez soi », souhait de toute personne de vouloir garder son autonomie, son indépendance et de continuer à vivre dans son environnement, chez lui.

Nous voulions aller à la rencontre des anciens et futurs anciens pour essayer de trouver ensemble des réponses adaptées à leurs besoins.

Pour cela, 21 professionnels de santé, associations, ont répondu présents et ont accueilli, écouté, renseigné, rassuré. Les aînés ont répondu présents tout au long de la journée.

L'ambiance était chaleureuse, une association et une professionnelle nous ont proposé chacune un atelier de yoga, de sophrologie. Nous avons eu aussi une confé-

rence par le médecin de France Alzheimer, une table ronde animée par un médecin gériatre et pharmacien, des stands.....

Nous avons pu noter quelques remarques de personnes, comme : comment traiter une urgence ?, comment se déplacer ?, à qui s'adresser ?.....

Beaucoup de professionnels, associations, oeuvrent pour le maintien à domicile, ils ne sont peut-être pas suffisamment reconnus. Pour ceux-ci cette journée aura été l'occasion d'échanger avec les seniors ou plus jeunes venant se renseigner pour leurs parents, mais aussi d'échanger entre eux sur leur pratique de fonctionnement, leurs manques, la complémentarité de leur spécialité....

Nous remercions tous les professionnels, associations, bénévoles, élus qui se sont impliqués pour faire de cette journée une réussite.



Bilan CCAS année 2022

Le Centre communal d'action sociale, c'est une équipe d'élus, de membres d'associations, de professionnels de santé et avant tout une équipe de bénévoles qui oeuvre toute l'année pour venir en aide, proposer des services, des activités, créer du lien.

AIDES FINANCIÈRES

Tout comme les années précédentes, le CCAS a répondu aux demandes d'aides financières pour l'alimentation, l'hygiène, les déplacements. Toute demande doit être instruite par les assistantes sociales qui formulent les demandes auprès du CCAS.

BANQUE ALIMENTAIRE

La distribution alimentaire est un service de plus en plus sollicité. De plus en plus de familles en bénéficient. Il est bien souvent très difficile pour les personnes en difficulté de franchir le pas afin d'accéder à cette aide, il est donc compliqué de vraiment mesurer les besoins sur notre commune.

La collecte annuelle de produits alimentaires à destination de la Banque alimentaire de l'Isère pour distribution a été effectuée par des bénévoles fin novembre. Un bel élan de générosité, malgré une période difficile.

AIDE À LA MOBILITÉ

Un jeune a pu bénéficier d'une aide au permis de conduire dans le cadre de son parcours d'insertion professionnelle, souhaitons- lui d'avoir : et réussi le permis et réalisé son projet !

LOGEMENT

En ce qui concerne le logement, très peu de mouvements en cette fin d'année. Nous n'avons plus de mise à disposition de logements vacants par les bailleurs sociaux depuis ce mois d'août et nous ne maîtrisons pas le parc privé.

A ce jour, 45 dossiers sont en attente. Il s'agit de foyers ayant contacté le CCAS pour une rencontre, des renseignements, une aide. Sur cette année 2022 ce sont 26 personnes qui nous ont interpellés.

15 familles ont trouvé une solution, soit en logement social, soit dans le secteur privé.

Toute personne ayant rempli un dossier et ayant obtenu son n° unique de demandeur peut demander à être reçue en mairie par la vice-présidente du CCAS : Lydie MONNET

Le logement « de secours » de la commune a été occupé pendant 2 mois cette année. Cet appartement est réservé en priorité pour les habitants du Grand Lemps. Néanmoins, en fonction des situations, des personnes extérieures à la commune peuvent y accéder. La durée d'hébergement ne peut excéder 6 mois et l'accès est réservé pour des cas précis : incendie, maison ou appartement détruit, violences conjugales. Les personnes nous sont orientées par les services sociaux. Les bénéficiaires

acceptent d'être socialement accompagnées pendant leur hébergement pour accéder à une solution plus pérenne. Une participation financière leur est demandée. Des familles ukrainiennes ont été accueillies sur la commune. Deux familles ont été hébergées par un particulier et une famille dans un appartement de la commune. Des bénévoles se sont mobilisés pour leur venir en aide. La famille hébergée par la commune, à ce jour, a été orientée sur Grenoble pour un accompagnement adapté à leur situation.

GYM ADAPTÉE

Un groupe de 12 personnes participe à l'activité : Gym adaptée. Cette opération pilotée par le Département était financée et une subvention a été versée pendant 3 ans au CCAS. A ce jour le CCAS ne bénéficie plus de cette aide mais maintient malgré tout cette activité ouverte à toutes personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, que nous estimons très importante pour le maintien en forme physique de nos aînés. C'est le prestataire « SIEL BLEU » qui assure cette année encore les cours. C'est aussi un lieu de rencontre, d'échange, de convivialité qui permet de rompre l'isolement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Un budget est prévu chaque année afin d'accorder des subventions à certaines associations ou établissements. Cette année le CCAS a octroyé 5000€.

REPATATRA

Cette année, c'est sur un air de guitare que s'est déroulé le traditionnel repas partagé sous les platanes, place du château, action organisée par différentes associations caritatives et le CCAS de la commune. Du monde, de la gaité ! Le département n'avait pas programmé, les allées chantent » sur notre commune. Nous espérons un concert l'année prochaine car ce moment d'échanges, de convivialité est attendu par tous !!

TÉLÉALARME

Ce service, rendu par le CCAS de la Ville de BOURGOIN JALLIEU a concerné en 2022, 23 personnes. Nous précisons que le CCAS de la commune du Grand Lemps ne travaille qu'avec Bourgoin. Il ne gère pas les demandes formulées auprès d'autres organismes proposant ce service.

COLLECTE DE DONS

Une collecte de dons alimentaires, vestimentaires, produits d'hygiène à destination de l'Ukraine a eu lieu en nos locaux au mois de Mars. De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour cette action. Les dons ont été très nombreux. Les services techniques de la commune du Grand Lemps, centralisateur des collectes environnantes, se sont chargés de l'acheminement des denrées vers les convois en partance pour l'Ukraine. Un grand merci à tous.

Repas de Noël

Dimanche 11 décembre, 135 personnes se sont retrouvées pour partager le traditionnel repas de Noël. Après deux années de privation, suite à la crise sanitaire, ce 11 décembre a été le moment des retrouvailles et de la convivialité. Si le CCAS a choisi de proposer aux personnes de 70 à 75 ans de participer au repas c'était bien dans l'objectif de favoriser les rencontres et les échanges en ces périodes quelque peu anxiogènes. Quoi de mieux que de discuter autour d'une bonne table en partageant le verre de l'amitié avec un air d'accordéon ! Afin que les discussions puissent battre leur plein, il a été demandé aux musiciens d'animer l'apéritif, puis le dessert et faire danser les convives pour terminer la journée.

Nous tenons à remercier les commerçants qui ont participé à la réussite de cet événement :

La Boulangerie : La mie du Grand Lemps qui, une fois de plus, a généreusement offert la traditionnelle bûche de Noël, le magasin Vival, pour avoir fourni les boissons, la

boucherie du Grand Lemps pour la confection du repas, la Fromagerie du Grand Lemps avec Gaëlle venue servir et présenter ses fromages.

Un grand merci aussi aux élus venus saluer les convives, leur souhaiter une journée chaleureuse et à tous les bénévoles présents plein d'attention auprès de nos aînés tout au long de la journée.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

En parallèle ce sont 130 colis qui ont été, soit distribués auprès des familles par des bénévoles du CCAS, soit récupérés en mairie. Des colis ont été offerts par les bénéficiaires au CCAS, nous les en remercions.

12 colis ont été distribués par Mme Le Maire à l'EHPAD. Merci à Audrey BRUCHET des « bricol'd'la Tortue qui en a confectionné les sacs d'emballage.

A tous nos aînés, nous souhaitons une très belle année 2023.



Distribution alimentaire

Jeudi 15 décembre, les bénévoles se sont retrouvés comme chaque 1er et 3^e jeudi du mois pour la distribution des colis de la BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ISERE aux bénéficiaires. Tout comme l'an dernier, l'association Elans Solidaires nous a rejoints pour remettre à chacun une « boîte de Noël ».

Cette opération de solidarité à destination des plus démunis, partie de l'Est de la France il y a une dizaine d'années, a été reprise par différentes associations du territoire, qui se chargent de la collecte de ces boîtes de Noël. Bel élan de fraternité de la collecte jusqu'au bénéficiaire.

Il est à noter que cette année 2022 a vu le nombre de bénéficiaires augmenter de façon très significative.



Les bénévoles de la banque alimentaire



Les bénévoles de la banque alimentaire



Les bénévoles de Restos du Cœur



Les bénévoles de Restos du Cœur

Depuis le 17 novembre, chaque jeudi matin de 10h30 à 12h00 les RESTOS DU CŒUR assurent une distribution alimentaire au foyer municipal. Les besoins sur le territoire existent. Jusqu'alors les bénéficiaires devaient se rendre à Penol. Aujourd'hui afin d'être plus près de la population du territoire, cette permanence permet aux personnes du Grand Lemps mais aussi des communes avoisinantes de pouvoir bénéficier de cette aide.

Que ce soit, pour la banque alimentaire de l'Isère ou pour les Restos du cœur, des conditions d'accès sont posées en fonction de certains critères. Dans les deux cas, un dossier sera à remplir et des pièces justificatives seront demandées.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS de la commune du GRAND LEMPS au : 04 76 55 88 37



**pour tous,
toute la vie,
partout**

L'ADMR est le **premier réseau français associatif employeur au service des personnes.**

L'association intervient chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement pour bien vivre chez soi, pour un peu plus de confort ou pour retrouver un équilibre familial.

L'association **ADMR de BEVENAIS - LE GRAND LEMPS** est présidée par Marie-Françoise JULLIEN et animée par une équipe de 6 bénévoles qui s'occupe des visites à domicile (évaluations initiales et réévaluations annuelles), de la comptabilité, des encaissements, de l'organisation des réalisations locales... Elle est certifiée AFNOR (NF) et gère un service prestataire et mandataire.

Sur l'année 2021, l'association a accompagné 100 clients-bénéficiaires.

Elle emploie 15 salariés, dont une secrétaire qui assure l'accueil téléphonique et physique, la planification des interventions, la gestion des dossiers, qui accueille et soutient les aides à domicile et auxiliaires de vie qui interviennent sur les communes de : **BEVENAIS, LE GRAND LEMPS.**

Le personnel d'intervention vous aide, selon les besoins, pour :



PROXIMITÉ

L'Entretien de la maison :

- Entretien du linge, repassage
- Ménage



QUALITÉ DE SERVICE

Les services aux seniors :

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts
- Accompagnement aux sorties extérieures : promenades, sorties...
- Transport accompagné (courses, RDV médicaux)



OFFRE GLOBALE



DIMENSION HUMAINE

L'accompagnement du handicap :

- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts
- Accompagnement aux sorties extérieures : promenades, sorties...
- Transport accompagné pour les courses et les RDV médicaux...



À VOS CÔTÉS DEPUIS 1945

L'ADMR de **BEVENAIS - LE GRAND LEMPS** assure des interventions en semaine, mais également les weekends et jours fériés pour les situations qui de-

mandent une continuité de service dans le cadre de l'accompagnement aux actes essentiels de la vie

Ces prestations peuvent être financées, sous certaines conditions par l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF. Elles ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôts.

Les CESH sont acceptés.

L'association peut vous accompagner dans vos démarches de demande de prise en charge financière.



ADMR DE BEVENAIS LE GRAND-LEMPES

6, rue des Ecoles
38690 LE GRAND LEMPS
Téléphone : 04 76 55 52 92
Mail : admrlins@fedes38.admr.org

Les bureaux sont ouverts :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
Ou sur rendez-vous
L'accueil téléphonique est assuré du :
Lundi au Vendredi de 9H à 12H et de 14h à 18h

PORTRAIT D'ÉLU : MARIE-FRANCOISE JULLIEN

Une vie d'engagement



Marie-Françoise Jullien est une élue déléguée aux écoles, elle exerce son troisième mandat municipal. Elle est également la Présidente de l'association d'aide aux personnes âgées, malades ou handicapées : L'ADMR ; autant dire qu'elle est très occupée.

Avant sa retraite elle s'occupait en tant qu'éducatrice d'adolescents cabossés par la vie, Marie-Françoise ne fait jamais dans la facilité.

Une retraite inactive n'est pas envisageable pour elle. D'ailleurs elle l'exprime d'une façon très expli-

cite : je ne supporte pas de ne rien faire, j'ai besoin de me rendre utile, je me dois de donner un sens à ma vie de retraitée, sans parler de ma famille : mon mari sur qui je peux m'appuyer, mes enfants et petits-enfants qui restent avant tout ma priorité.

Ce besoin d'engagement et de civisme, Marie-Françoise dit l'avoir hérité de son père, instituteur engagé, ancien élu à la Côte Saint André. C'est peut-être pour cela qu'elle a accepté le poste de conseillère déléguée aux écoles.

Au départ de mon troisième mandat je ne souhaitais pas prendre de responsabilités, la gestion de l'ADMR me prenait déjà beaucoup de temps. Mais il faut savoir que dans le rôle d'un élu, il est difficile de reculer devant la charge de travail, ce n'est pas mon genre.

Pour elle faire partie d'une équipe municipale :

- c'est la possibilité de travailler avec les autres conseillers que je ne connaissais pas, que je découvre, avec lesquels nous essayons de construire des projets qui nous semblent importants.

- c'est rencontrer les habitants avec lesquels j'échange sur leur quotidien, sur leurs difficultés, sur leurs idées qui peuvent nous aider à construire des actions qui amélioreront leur quotidien.

Je sais que la fonction d'élue est ingrate, mais j'espère laisser des petites traces derrière moi, un peu comme lorsque je rencontre un ancien élève de mon papa instituteur qui a des larmes aux yeux en évoquant ses souvenirs d'école ou quand je retrouve un ancien adolescent devenu papa qui me remercie avec des petites larmes de joie sur les joues.

C'est ça pour moi le vrai « salaire » d'une vie.

Voilà bientôt 50 ans que je vis au Grand-Lemps, mes enfants ont grandi au Grand-Lemps, deux se sont à leur tour installés au Grand-Lemps et cinq de mes petits enfants ont grandi au Grand-Lemps .

Je ne suis pas née au Grand-Lemps mais je m'y suis enracinée.

J'aime mon village et ses habitants.

AU BONHEUR DES FLEURS

Pour cette nouvelle année 2023, la fleuriste « au bonheur des fleurs » est heureuse de vous accueillir au :

**41 rue de la République
38690 Le Grand Lemps
06 65 26 74 90 du mardi au dimanche.**

Rédaction : Nathalie Piccardi



■ Ça se passe sur la commune

Le 8 septembre 2022 s'est tenue à la caserne du Fûteau sous l'impulsion de son Amicale une journée toute particulière.

Nous avons choisi d'ouvrir les portes de la caserne à la population. Au cours de cette journée, différents ateliers ont été proposés à nos visiteurs ainsi que plusieurs démonstrations.

Un atelier visait à sensibiliser aux gestes de premiers secours. Il y avait aussi des simulateurs de conduites proposés par la sécurité routière. Tout au long de la journée se sont alternées des manœuvres réalisées par les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) et par les Sapeurs-pompiers actifs notamment avec une démonstration de sauvetage en hauteur réalisée par une équipe du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux). Une simulation d'AVP (Accident sur Voie Publique) avec désincarcération a été effectuée par les Sapeurs-Pompiers du Fûteau. Une sensibilisation aux accidents domestiques a été proposée avec un exemple de feu de friteuse. Pour le plaisir des plus jeunes, un escape game était installé ainsi qu'un parcours d'aisance en milieu enfumé. Les esprits compétitifs ont pu se mesurer à « La montée du Fûteau ». Le profit de cette attraction ayant été reversé à l'association « Lucas Renaissance » ... c'est aussi ça l'esprit pompier.

Pour le plaisir des yeux, les visiteurs pouvaient contempler de magnifiques véhicules anciens prêtés par des casernes ou communes amies : La Frette, Bevenais, Roybon, La Tour du Pin. Nous remercions grandement AMD dépannage pour le transport de ces véhicules.



Cette journée était l'occasion de fêter les 20 ans de la caserne du Fûteau. En effet, celle-ci est née du rapprochement de deux casernes : Le Grand-Lemps et Colombe. Les travaux du bâtiment actuel avaient débutés le 15 mars 2000 et furent achevés le 31 mars 2001.

C'est le 17 mai 2001 que le CIS (Centre d'Interventions et de Secours) Le Fûteau devint opérationnel regroupant personnel et matériel sous l'autorité du SDIS 38 (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'être reconnaissants aux chefs de casernes à l'initiative de ce rapprochement le commandant Jean Pelissier et l'adjudant-chef Jacky Mazeau ainsi qu'à leurs équipes respectives. Cette réalisation n'aurait pas pu aboutir sans le soutien des communes représentées par Mrs Douillet et Giraud.

Malgré une météo capricieuse, cet anniversaire fut couronné de succès par une affluence record, et s'acheva avec un magnifique feu d'artifice à la hauteur de l'événement ! Nous remercions M. Robert Janin pour l'aide et la réalisation de ce spectacle pyrotechnique.

Personnellement je remercie tous les acteurs qui ont permis de faire de cette journée une réussite, avec une mention particulière pour l'ensemble du personnel, leurs conjointes ou conjoints, ainsi qu'aux anciens sapeurs-pompiers et amis.

*Lieutenant David BOULLY
Chef de caserne de
Colombe*

La Maison France Services

France services : les services publics près de chez vous !

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire français.

La mise en place du réseau France services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées se compose de guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations :

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Pour notre territoire, en tant que chef-lieu de canton, c'est la com-



mune du Grand Lemps qui a été fléchée pour accueillir la maison France services.

Porté, à l'origine par la communauté de communes Bièvre Est, ce projet avait été envisagé dans le bâtiment abritant la trésorerie, partie à Bourgoin en Septembre 2022.

La Poste s'est alors positionnée pour porter ce projet dans ses locaux ac-

tuels. Labellisée en Novembre Maison France Services, elle offre dès à présent les différents services proposés à l'ensemble de la population du canton du Grand Lemps, regroupant 32 communes.

Les Agents sont en place pour vous accueillir, vous écouter, répondre à vos demandes.



La boîte aux lettres du Père Noël !

Cette année, les enfants ont pu trouver la boîte aux lettres officielle du Père Noël sous les halles avec ses sapins.

Pendant plusieurs jours, les lutins ont relevé quotidiennement le courrier.

Ce n'est pas moins de 97 lettres qui ont été déposées et qui, nous n'en doutons pas, ont su séduire le Père Noël.

A l'intérieur de ces lettres, certains enfants avaient glissé quelques gourmandises pour le Père Noël, petit mot doux, dessins et surtout leurs souhaits de Noël.

■ La vie économique

Speed Gobelets, 100% Lempsiquois !



la plasturgie dont 10 ans dans le gobelet réutilisable, il a décidé de mettre en avant son goût pour le 100% Français et je dirais même 100% Lempsiquois. Depuis Avril 2022, l'entreprise a ouvert ses portes à Le Grand Lemps, 100 rue Jacquard, afin de vous proposer des verres fabriqués et personnalisés dans son usine.

Speed Gobelets est une entreprise qui propose des gobelets en plastique réutilisable, personnalisés pour tous les événements professionnels ou particuliers. Elle propose 3 formats différents, des gobelets de 20cl, 30cl ou 50cl de différentes couleurs ainsi que d'autres accessoires tels que des pichets en plastique, des portes gobelets, des jetons ... Tous personnalisables selon vos envies !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter par mail à contact@speed-gobelets.fr ou directement par téléphone au 06 78 62 41 17.

Tout a commencé en 2019, Éric GASQUET décide de créer son entreprise de gobelets réutilisables personnalisés. Fort de son expérience de plus de 30 ans dans

U Une nouvelle fleuriste sur la commune



notre territoire depuis plusieurs générations. D'ailleurs la boutique porte le nom de la grand-mère paternelle de Jade : ROSEMONDE...

Étrange idée que d'ouvrir une boutique de fleurs le jour même de son anniversaire, espérons que ce cadeau original portera chance à Jade...

La boutique de Jade Bouchet est accueillante et les fleurs sont exposées avec un goût certain.

Le dynamisme de cette jeune fleuriste est évident, l'originalité dans les choix des végétaux semble être son maître mot.

La particularité de la Boutique Rosemonde est une sensibilisation à l'écologie, cela se constate par exemple dans le fait que la boutique sera bientôt équipée d'un récupérateur d'eau de pluie, mais aussi dans sa façon très personnalisée d'accueillir le client pour mieux répondre à ses besoins.

Pour Jade on ne jette jamais une plante, car il y a beaucoup de façons de faire revivre une plante que l'on croyait morte.

Jade Bouchet est une jeune fleuriste passionnée et souriante, son dynamisme apparaît dès le premier contact, s'il lui arrive d'avoir les « deux pieds dans le même sabot » c'est toujours dans le Sabot de Vénus.

**Adresse : 27 rue de la République
Le Grand Lemps
Téléphone : 04 76 75 50 25
rosemondefleuriste@gmail.com**

En face des halles Jade Bouchet vient d'ouvrir une boutique de fleurs dans notre commune.

La famille de Jade est ce que l'on nommait autrefois des « Pays », soit une famille qui est enracinée dans

■ La vie scolaire

Périscolaire

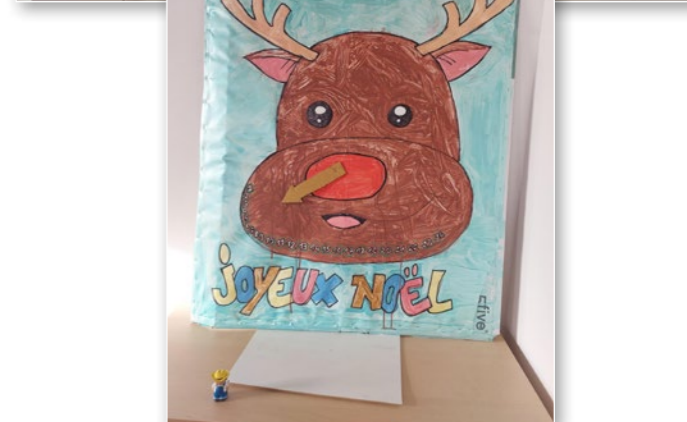
Les enfants du périscolaire des écoles publiques du Grand Lemps vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Cette année, les enfants des écoles publiques du Grand Lemps se sont amusés à embellir la salle du périscolaire en attendant les vacances et les fêtes de fin d'année :

- Réalisation d'une fresque de flocons de neige à l'encre
- Calendrier de l'avent façon Renne
- Sapin de Noël en guirlande, bottes peintures métallisées
- Cheminée et feu : peinture et découpage
- Réalisation étoiles, boules, flocons pour décorer le sapin
- Le traineau, le renne et Olaf sont réalisés grâce à des cartons de récupération (exemple : cartons livraison chocolat du sou des écoles)

Les activités ont été réalisées sur la pause méridienne et sur l'accueil périscolaire (matin et soir). Certaines activités ont été proposées par les animateurs, d'autres sont à l'initiative des enfants, accompagnés par les animateurs pour la réalisation.

L'équipe du périscolaire vous souhaite une bonne année 2023 !



Ecole maternelle La Farandole
3 rue des Ecoles
38690 Le Grand-Lemps

Préparons la rentrée !

Les inscriptions à l'école maternelle La Farandole pour la rentrée 2023 commenceront dès le mois de janvier.
Pour inscrire votre enfant ou pour des informations complémentaires vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Pascale Le Coguiac, directrice de l'école maternelle La Farandole, en téléphonant au :

04 76 55 86 57

Des collégiens en pleine nature !



Dès le mois de septembre, tous les élèves de 5^e du collège Liers et Lemps ont fait une sortie au lac de Paladru.. Les professeurs d'EPS (M^{me} Pennequin, M^{me} Mouminoux, M^{me} Triqueneaux, M^{me} Rouh et M. Sauvan) ont préparé cette activité dans le but de faire découvrir aux élèves de nouvelles activités, comme le voilier, le canoë, et le paddle sur le beau lac bleu.

Des animateurs de l'école de voile SPAC les ont aidés à comprendre le fonctionnement du voilier, du canoë, et du paddle afin que chacun puisse profiter au mieux de ce moment.

Les élèves ont beaucoup apprécié la sortie nautique et les activités en dehors du collège. Cette sortie

leur a également permis de mieux se connaître et de créer plus de liens avec leurs professeurs d'EPS et leurs professeurs principaux qui accompagnaient aussi cette sortie.

Cette action fait partie d'un vaste projet destiné à tous les élèves de 5^e du collège du Grand Lemps, le **projet Pleine Nature**, financé par le conseil départemental de l'Isère. Dans ce projet, sont également prévues : une activité randonnée-course d'orientation sur la colline du Futeau à Colombe et une journée ski dans le Vercors. Une manière de faire du sport tout en découvrant notre belle région !

Annae Okralik 5D, Tania De Magalhaes Rodrigues 5A, école du blog collège Liers et Lemps.

La vie associative

Marché de Noël Comité des fêtes Les Lempsiquois



C'est dans la bonne humeur et avec l'envie d'animer le village et de proposer un moment féérique avant Noël, aux Lempsiquois et habitants des alentours, que l'équipe du comité des fêtes a organisé son tout premier marché de Noël le samedi 17 décembre. Une dizaine d'exposants avaient

répondu présents, tous étaient des artisans et commerçants locaux. En effet, cela fut un souhait des bénévoles du comité des fêtes, de promouvoir la fabrication ainsi que les entreprises locales pour cette année. La présence d'un groupe de musique sur une grande partie de la journée ainsi que la vi-

site du père-Noël sur l'après-midi ont permis, le temps d'un instant, aux petits et grands, de passer un bon moment et d'être émerveillés. L'équipe de bénévoles du comité des fêtes remercie chacun pour sa participation et est déjà très motivée pour vous proposer une deuxième édition en 2023.

Comité de jumelage



Du 11 au 13 Novembre dernier nous avons reçu le comité de jumelage de DOGERN. Nous avons échangé sur plusieurs sujets dont deux principaux : la reprise des contacts entre les familles, la mise en relation de nouvelles familles pour permettre des échanges sous

toutes leurs formes et le second point qui était pour nous le plus important, le 35^e anniversaire du jumelage, qui aura lieu à DOGERN en principe les 6/7/8 octobre 2023.

Notre AG a eu lieu le 25 novembre, le Comité de Direction se compose de :

Alain BLONDEL – Président
Annie GACON – Trésorière
Gisèle LABORDE – Secrétaire
Emmanuelle FROSSARD – Vice-Présidente
Michel CUZIN – Trésorier Adjoint
Félix MENIGOZ – Secrétaire Adjoint
Dominique BLANC
Alain VILLATE-LAFONTAINE

Le repas annuel aura lieu le dimanche 29 janvier 2023 à La Grange avec animation. Ce repas est ouvert à tous. Venez nombreux.

École privée Les Tilleuls

Vendredi 16 décembre, l'école privée Les Tilleuls organisait une grande fête de Noël.

L'occasion pour tous de se retrouver une dernière fois avant les vacances, et ainsi aborder du mieux qu'il soit, la période des fêtes de fin d'année.

En effet, la joie pouvait se lire sur tous les visages. La soirée a débuté par des chants de Noël, entonnés par toutes les classes de l'école, ainsi qu'une exposition de leurs créations de Noël.



Par la suite, les enfants ont pu participer à divers ateliers et jeux. Ils ont également et surtout, eu la chance de croiser le père Noël qui ne sou-

haitait pas loucher cet événement ! S'en est suivi un délicieux repas apprécié de tous. Les bénéficiaires de cette soirée orga-

nisée par l'APEL permettront de financer les projets pédagogiques de l'école.

Dans les pas de Terrasse



Après un spectacle chanté d'après les fables de La Fontaine au profit du Téléthon, par la compagnie Brin de voix, l'association «dans les pas de Terrasse» vous annonce le prochain festival et une exposition, Mairie-Médiathèque sur Claude Terrasse et Le Grand Lemp.

Le Festival Claude TERRASSE 2023 se tiendra le vendredi 12 mai à 20h et le samedi 13 mai à 15h et 20h30, salle La Grange.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de sa mort, notre association vous propose une création de l'ensemble musical KAINOS, « Le secret de la botte », inspirée de l'opérette la botte secrète, une histoire dans l'histoire mêlant à cette opérette créée sur un livret de Franc Nohain, des mélodies et chansons de Claude Terrasse.

Renseignements sur notre site : www.dans-les-pas-de-terras-se.fr

Festi'Lemps

L'association Festi'lemps organise une soirée dansante le samedi 25 février 2023 au foyer municipal. Un concours du plus beau costume aura lieu pour les enfants et les adultes. Nous vous attendons nombreux. L'équipe de Festi'lemps

Renseignements au 064061689



Élans solidaires

UNE FIN D'ANNÉE RICHE ET UNE NOUVELLE TOUTE AUSSI FERTILE POUR ÉLANS SOLIDAIRES !

Novembre a connu son traditionnel « Noël pour Tous », la grande braderie de jouets de l'association, très beau succès au Foyer Municipal de Le Grand Lemp avec plus de 800 visiteurs sur 2 jours (11 et 12 novembre) et plus de 1 200 jouets vendus à tout petit prix. (Ci-dessous, la visite de la Rosière 2022 accompagnée de Christine, notre responsable de l'action).



Le 20 décembre, le Repas Partage de Noël a reçu près de 80 participants (Officiels, Participants et Bénévoles). Après un repas préparé par toutes les bonnes volontés, parents et enfants, personnes âgées et moins âgées se sont retrouvés autour de belles tables dressées dans la joie des fêtes de fin d'année pour le partager avant de finir la journée festive par un peu d'accordéon et des chansons anciennes. (Ci-dessous, le Repas de Noël à Chabons).



Et puis, tout au long du mois, ce sont les Boîtes de Noël dont plus de 300 boîtes ont été distribuées cette année, organisées en par-

tenariat avec plusieurs structures (notamment « Initiatives pour demain » de Le Grand Lemp, des établissements scolaires, des associations, des entreprises, des CCAS, le CMS de Le Grand Lemp, les Resto du Cœur...). (Ci-dessous, collecte de boîtes de Noël).



... Ainsi que les Bikers du cœur, une action en partenariat avec l'Institut pour enfants et ados handicapés de Voreppe qui permet une distribution de cadeaux auprès de ces derniers.



En dehors de ces actions « temporaires », et afin de lutter toujours plus contre l'isolement, **Élans Solidaires** proposera ses traditionnels et nombreux ateliers tels que les Ateliers Numériques si vous souhaitez découvrir comment faire vos démarches par Internet, si vous vous posez des questions sur l'uti-

lisation de l'outil informatique et les réseaux sociaux ou encore si vous désirez apprendre les bases de certains logiciels (traitement de texte, calculs...) - contact et informations auprès de **Cathy au 07 67 80 97 94** ; ou encore nos Ateliers Couture, Tricot, Parole et Écoute ; ainsi que le Repas Partage une fois par mois, des Visites à Domicile, des Aides d'Urgence et depuis peu, une collaboration avec les Restos du Cœur - pour tout cela, contact et détails auprès de **Line au 06 24 29 69 82**.

Depuis la rentrée, c'est également un Atelier Aide au Dossier Retraite sur Rives, ainsi que des Ateliers Numériques sur Renage et Apprieu (voir contact Cathy). (Ci-dessous, Aide au Dossier Retraite)



Malgré une équipe de plus d'une quarantaine de personnes, afin de pouvoir répondre à la demande de plus en plus forte, **Élans Solidaires** est toujours à la recherche de Bénévoles. Alors, si vous avez du temps à offrir, des compétences à partager, l'envie de vous investir dans des actions solidaires, conviviales et chaleureuses, n'hésitez pas à nous contacter au :

06 24 29 69 82 ou en venant directement nous rencontrer à notre **P'tite Boutique** (vêtements de seconde main) au **11, rue de l'église au Grand Lemp**, du mardi au samedi de 9 à 12h.

Élans Solidaires sera heureux de vous accueillir.

Les amis de la Fée Verte

Les amis de la Fée Verte sortent...à la fondation Gianadda (Martigny – Suisse)

Oui, oui, notre association organise une sortie en car le dimanche 30 avril 2023.

Mais pas n'importe où ! A Martigny (Suisse), à la fondation Gianadda, célèbre pour ses expositions.

Au programme : Turner – The Sun is God (en collaboration avec la Tate)

Et le parc, avec ses sculptures, n'est pas en reste pour nous charmer...

Ainsi que le musée de l'automobile (une collection unique de modèles suisses) !



Départ du Grand-Lemps : 7h /
Conférence et visite : 11h30 /
Retour au Grand-Lemps (21h maxi)
Repas non compris : possibilité de pique-nique ou restaurant dans le parc.
Prix: 60€ max. (en fonction du nombre de personnes) arrhes : 20€ à l'inscription (chèque à

déposer dans une enveloppe à la médiathèque)
Inscriptions jusqu'au 1^{er} avril par mail : lesamisdelafeeverte@gmail.com (souhaitées avant le 1^{er} mars pour l'organisation)
Renseignements : 06 71 71 91 93

Le Lempsichœur recrute !



Après un très beau concert de Noël, les choristes du Lempsichœur vont débiter l'apprentissage de nouveaux chants : Mercy (Madame Monsieur), L'hymne de la vie (Kids united), La bombe humaine (Téléphone)...

Le groupe souhaite accueillir de nouveaux chanteurs dans tous les pupitres. Répétitions tous les vendredis soirs de 20h à 22h à l'espace Claude Terrasse, 451 chemin du Barbaillon, le Grand Lemps.



Des fichiers voix sont à votre disposition pour travailler à la maison.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Cristine Rigollot , présidente, sur le mail lempsichoeur@hotmail.fr

Nous vous convions à notre prochain concert : samedi 15 avril 2023 à La Grange, Le Grand Lemps.

Succès du concert de la Musique des Terres-Froides



Beaucoup d'émotion dimanche 18 décembre à Apprieu pour notre concert de fin d'année, durant lequel nous fêtons les 50 ans de l'association !

Une belle entrée en matière avec les Harmonicas du Lac de Charavines et le

groupe Owl Men qui nous ont fait découvrir ce bel instrument. Quel talent, bravo à eux !

Ensuite, une prestation emplies de nostalgie avec nos tambours, qui ont joué avec brio et malice de leurs baguettes sur d'anciennes marches, rappelant ainsi l'époque où l'orchestre était une batterie fanfare déambulant au pas redoublé. Ils ont beaucoup ému les anciens musiciens et présidents présents dans le public. Quant à l'Harmonie, elle a promené ses notes de Zombie (The Cranberries) à Spirit (H. Zimmer), en passant notamment par The Wall (Pink Floyd) et Halleluja (L. Cohen).

Avec le Medley des succès d'Abba, les musiciens ont envoyé un dernier clin d'œil au passé : nous avons eu le

plaisir d'être dirigés par un de nos anciens chefs. Un grand merci au public qui nous avait préférés à la finale de football. Ils n'ont pas regretté leur choix et sont repartis ravis de leur après-midi musical. De l'avis général, La MDTF n'a pas pris une ride, elle se porte bien et ça se voit !

N'oubliez pas notre prochain rendez-vous pour une soirée joyeuse et ludique : CONCOURS DE BELOTE le vendredi 3 février à 20h à APPRIEU !



Tennis club Le Grand Lemps

LUMIERE ! : les techniciens de la municipalité ont installé de nouveaux projecteurs sur les terrains du club. MERCI ! Une idée lumineuse car le club a fait l'avance de l'achat du matériel ce qui a permis de gérer l'opération entre décision et installation en 3 mois ! Indispensable pour remplacer l'ancienne installation vétuste et énergivore : on voit maintenant comme en plein jour et les 8 spots sont full LED, de quoi diminuer la consommation au minimum Des installations au top pour la belle saison !



ASSEMBLEE GENERALE : la réunion est revenue sur les temps forts du club qui a connu une saison exceptionnelle tant en nombre d'adhérents (280, atypique !) qu'en résultats en compétition (2 équipes championnes départementales, historique !) et s'est terminée en apothéose avec la nomination de Philippe Attié comme Membre

d'honneur du club. Un statut mérité compte tenu de son parcours depuis des décennies, de sa fidélité, des services rendus, de son enthousiasme, de sa présence historique en compétition et ...de ses talents de cuisinier En final, un trophée remis par un autre Membre d'honneur, le charismatique Olivier Repellin, qui



a fait le spectacle pour l'hommage à son ami.

Mail : tennis.legrandlems@gmail.com

Site : https://tennislegrandlems.wixsite.com/club

Tél. : 07 89 64 80 94

Les grands Lynx vous souhaitent une belle et heureuse nouvelle année 2023



Après 22 ans d'existence le club des Grands Lynx s'est fixé un programme ambitieux pour les années à venir. Dans le domaine de son développement, notre objectif est de doter le club d'un lieu de match sur son lieu originel là où tout a débuté avec trois petits jeunes du grand lemps: Jérémy, Julien et Raphaël.

Notre vœu pour 2023 sera de finaliser la création de notre futur terrain Roller.

Ce vœu sera d'autant plus facile à réaliser avec la mobilisation de tous ; La Région, le Département et bien entendu la Mairie du grand lemps. C'est pour devenir acteurs de leur territoire que les grands Lynx désirent revenir jouer sur leur terrain d'origine.

En attendant que nos vœux se réalisent voici en quelques lignes notre bilan de l'année .

Roller Night :

Le 17 décembre dernier, nous avons eu la chance de pouvoir organiser notre traditionnelle soirée roller au gymnase municipal. Une belle reprise de cette festivité avec une toute nouvelle équipe aux commandes. Accompagnés de bénévoles plus expérimentés. La soirée fut un franc succès malgré une communication plutôt timide. Nous avons tout de même enregistré 95 entrées, et des jeunes sont même venus de Clermont-Ferrand. Nous avons organisé le défilé des pulls les plus vilains de Noël. C'est en musique et en roller que bon nombre de familles ont débuté leurs célèbres vacances de Noël.

Stage de Noël :

Contrairement aux années précédentes, le club a souhaité organiser un stage sportif pendant la première semaine des vacances scolaires. C'est une vingtaine de patineurs qui ont pu pratiquer et poursuivre leur progression, afin de préparer au mieux la deuxième partie de saison.

Encadrés par Lucas, secondé par d'autres jeunes du club venus donner main-forte, les enfants ont pu avoir un accompagnement plus personnalisé et progresser. La semaine s'est clôturée par un après-midi patinoire. Le prochain stage sera programmé pour les vacances de février.

Résultats sportifs :

Le Club enregistre une belle progression sur le plan des résultats. C'est le fruit d'un travail de tous les jours pour les entraîneurs et managers des différents collectifs.

La Nationale 2 : ils sont champion d'automne, ils attaquent la seconde partie du championnat et l'objectif est de se placer au mieux possible pour les phases finales et pourquoi pas viser une belle montée en Nationale 1.



U 20 : ils accèdent à la poule France en deuxième position derrière Grenoble. Ce groupe est très jeune et n'oublions pas qu'ils ont été champions de France la saison dernière. L'objectif est simple, aller le plus loin possible.

U 17 : ils accèdent à la poule France en première position de leur poule. Malgré une poule un peu plus accessible, les exigences sont là, et les enfants sont à fond, la deuxième partie de saison s'annonce très croustillante.

U15 : ils accèdent comme leurs aînés à la poule haute et également en première position. Après un arrêt en demi-finale la saison dernière, ce groupe a le potentiel pour faire mieux, pour réussir et gagner. La suite du championnat sera plus relevée, ils produisent les efforts nécessaires et nous leur souhaitons un beau parcours.

U 9, U 11, U13 : l'école de Roller Hockey se porte très bien car tous les joueurs et joueuses de ce groupe ont pu participer à des rencontres amicales en ce début de saison. Aucun objectif de résultat est fixé pour ces catégories. Nous souhaitons également, pour ces catégories, organiser des rencontres sur notre commune pour faire découvrir au plus grand nombre, ce qu'est le roller hockey chez les plus jeunes.

Nos internationaux : Faust VENIN revient des championnats du monde U 19 en Argentine. L'équipe de France s'arrêtera en demi-finale face aux Américains. Faust entrera après 10 minutes de jeu. L'équipe de France est menée 3 buts à 0. FAUST sera exemplaire et n'encaissera pas de buts. Le score restera ainsi et l'équipe de France s'arrêtera après un beau blanchissage de notre gardien. Son frère Angus sera lui en stage eu 18 au mois de février sur Voiron.

Charlotte chantre, notre championne du monde qui n'a pas eu la chance de participer au championnat du monde cette année, sera elle en stage équipe de France féminine a Voiron.

Section loisirs : nos sections loisirs se portent très bien. Elles restent toujours ouvertes à de nouveaux adhérents le mercredi soir pour le roller hockey et le vendredi soir pour le Roller loisirs.



Terres Froides Basket

En cette nouvelle année, le club de Terres Froides Basket vous présente ses meilleurs vœux.

Nous vous rappelons l'existence du pédibus créé la saison dernière dans le but de permettre aux enfants à partir de CE2 de venir aux entraînements avec les encadrants dès la sortie de l'école primaire, le lundi à Colombe, le mardi au Grand Lemps et le jeudi à Apprieu.

De plus, nous vous proposons de

venir partager un moment sportif mais surtout ludique avec votre enfant (né en 2018 et 2019) le samedi matin de 10h30 à 11h30 à l'envol à Apprieu, inscription possible tout au long de l'année.

Nous vous attendons nombreux cette saison pour soutenir le club et nos équipes.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com



Point de mi saison du Hand Bièvre Terres Froides : du sport, mais pas uniquement !



Les week-ends de défis s'enchaînent pour les équipes du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre Handball ! En déplacement ou à domicile, l'ensemble des collectifs a à cœur de mettre en pratique les leçons des entraînements pour démontrer les progressions collectives et individuelles de mi saison.

En parallèle : la traditionnelle soirée Diots et Vins Primeurs du Hand Bièvre Terres Froides a eu lieu vendredi 18 novembre 2022.

L'événement incontournable se déroule chaque année le 3^e vendredi de novembre afin de proposer aux lempsiquois et habitants des communes alentours, un repas du terroir réalisé par les bénévoles du HBTF sous la tutelle d'un chef cuisinier, et accompagné du beaujolais nouveau !

Cette année, la présence de nombreux licenciés du club, d'habitants du secteur, d'associations locales, de sponsors, de partenaires et d'élu(e)s, a une nouvelle fois témoigné de la convivialité que l'on retrouve pour l'occasion en se

rendant au foyer municipal de Le Grand-Lemps.

Et pendant ce temps, les dirigeants travaillent toujours sur la structuration du club au vu du nombre croissant de licenciés qui frôle actuellement les 220 !

A noter dans vos agendas les prochains rendez-vous pour 2023 : le Loto le 19 février et la St Patrick le 17 mars !

D'ici là, l'ensemble du bureau s'associe à ses licenciés afin de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année !

Pour nous suivre sur les réseaux : @handbievreterresfroides



Coup d'envoi !



Le LCA Foot 38 vous invite à participer à son loto qui se déroulera le samedi 4 mars au Gymnase la Grange au Grand-Lemps, ainsi qu'à assister à ses traditionnels tournois futsal.

Vos rendez-vous :

Janvier 2023

- Vendredi 6 à partir de 20h : tournoi seniors
- Samedi 7 : tournoi U16/U17
- Dimanche 8 : tournoi U14/U15

Février 2023

- Samedi 4 : tournoi U10/U11

- Dimanche 5 : tournoi U9
- Samedi 11 : tournoi U12/U13
- Dimanche 12 : tournoi U8 (matin) et U6/U7 (après-midi)
- Dimanche 26 : tournoi loisir

Mars 2023

- Samedi 4 : loto du club

Venez nombreux soutenir nos couleurs !
Plus d'informations sur www.lca-foot38.fr
Mais avant de penser à se retrouver lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2023 !

Spectacle « Paradis Blanc »

Le 11 Mars 2023 à 20H30 à la Salle La Grange 38690 Le Grand Lemps, L'OGEC Ecole Privée Les Tilleuls vous propose un grand spectacle musical dont les bénéfices iront à la rénovation de ses bâtiments.

SPECTACLE PARADIS BLANC par la Cie Vocale
Hommage à : Michel Berger, France Gall, Johnny Hallyday, Daniel Balavoine.

La Cie Vocale propose à son public de prendre la direction du « Paradis Blanc » en s'appuyant sur les voix, les textes et la mélodie de nos Chanteurs populaires partis trop tôt. Nous célébrerons toute une génération d'interprètes porteurs de messages humanistes forts et qui, par leur implication passionnée, ont permis à chacun d'entre nous de grandir. Transportés par la sensibilité de Michel Berger, nous traverserons les colères de Daniel Balavoine, marcherons aux rythmes de France Gall et vibrerons dans l'énergie de Johnny Hallyday...

30 Chanteurs, 4 Musiciens professionnels, spectacle musical avec décor, mise en scène, show lumière laser de grande qualité. 2 heures de spectacle pour chanter ensemble ces incontournables.



Tarif Adulte 20 Euros - 14 Euros moins de 16 ans Billetterie en ligne et auprès des commerçants :

- VIVAL : Le Grand-Lemps
- Châbons et St Etienne De St Geoirs
- SV BOUTIQUE : le Grand-Lemps
- BUREAU DE TABAC Lecointre : 34 rue de la République Le Grand-Lemps
- L'EPIZBAR : Bévenais
- Chantal BERGER GENIX: Fleuriste Apprieu

État civil

NAISSANCES

- › Elise ABRY : 15 novembre 2022
- › Julian DECHENAUD : 5 décembre 2022
- › Ariana DE OLIVEIRA RIBEIRO : 9 décembre 2022

PACS

- › Coraly BOIS et Sébastiena GOUEZO : 20 décembre 2022
- › Lydia CHADI et Nicolas GRIMONET : 21 décembre 2022

DÉCÈS

- › Maurice GUILLET : 13 novembre 2022
- › Marie PONCET veuve VINCENT-CABOUD : 19 novembre 2022
- › Jean BARDIN : 28 novembre 2022
- › Albert GIGAREL : 4 décembre 2022
- › Georges GENTIL : 15 décembre 2022
- › Adil AIT LAMINE : 22 décembre 2022
- › Jean-Baptiste PERSICO : 24 décembre 2022
- › Geneviève DURAND veuve GUICHARD : 29 décembre 2022



Coraly BOIS et Sébastiena GOUEZO

Hommage

Monsieur Maurice BERTHILLOT nous a quitté le 21 décembre 2022 à l'âge de 92 ans.

Il a été secrétaire de mairie de Le Grand-Lemps durant 22 ans, de 1968 à 1990. Il a accompagné les maires successifs, leurs adjoints et conseillers municipaux, ainsi que les employés communaux avec un professionnalisme et dévouement sans faille, ne regardant jamais ses heures. Son investissement pour

notre commune et ses administrés tout au long de sa carrière fut riche et intense. Collaborateur et ami fidèle au cours de ses fonctions, M. Berthillot laisse un souvenir ému à ceux qui l'ont croisé.

Notre municipalité présente toutes ses condoléances à son épouse, qui travailla également de longues années auprès de lui à la mairie, ses 3 enfants, petits enfants et arrière-petits enfants.



■ Calendrier des festivités

- › **Samedi 21 janvier 2023** : Loto – Terres froides basket La Grange : 14h00
- › **Dimanche 29 janvier** : Comité de Jumelage : les 35^e anniversaire de Dogern – Repas à La Grange : 12h00
- › **Samedi 11 février** : Rockiflette – Tennis de table : Foyer municipal : 20h00
- › **Samedi 18 février** : Fête des initiatives – Initiatives pour demain : Foyer municipal : 14h00/18h00
- › **Dimanche 19 février** : Loto – Hand bièvre terres froides La Grange : 13h30
- › **Vendredi 24 février** : Carnaval – Sou des écoles publiques – Espace Pierre Bonnard : 16h30
- › **Samedi 25 février** : Carnaval – Festi'Lemps – Foyer municipal : à partir de 18h00
- › **Samedi 4 mars** : Loto – LCA 38 Foot – La Grange : à partir de 18h00
- › **Samedi 11 mars** : Comédie musicale – Ecole privée Les Tilleuls – La Grange : 20h30
- › **Vendredi 17 mars** : Saint Patrick – Hand Bièvre Terres Froides – Foyer municipal : 20h00
- › **Samedi 8 avril** : Chasse aux œufs – Ecole privée les tilleuls – Foyer municipal
- › **Samedi 15 avril** : Récital – Lempsichœur – La Grange : 20h30
- › **Vendredi 21 avril** : Don du sang – La Grange : 15h00/22h00
- › **Lundi 1 mai** : Fête des fleurs : Festi'lemps Parc de la mairie : sur la journée
- › **Vendredi 12 mai** : « Le secret de la botte » – Festival Claude Terrasse – La Grange : 20h00
- › **Samedi 13 mai** : « Le secret de la botte » – Festival Claude Terrasse – La Grange : 15h00 et 20h00
- › **Samedi 13 mai** : Concours de pétanque – Ecole privée Les tilleuls – Espace Pierre Bonnard
- › **Samedi 20 mai** : Roller night – Air les Lynx – La Grange : 17h30 /23h30



Madame le maire,
Géraldine Bardin-Rabatel,

et l'ensemble du conseil municipal,

vous souhaite une très belle année 2023.

Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et
de la bienveillance tout autour de vous !

**"Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible"**

Antoine DE SAINT EXUPÉRY

Eglise



Les Halles

